

**PORT AUTONOME DU CENTRE ET DE L'OUEST  
APPEL AUX CANDIDATS - CONCESSION DOMANIALE**

La SCRL Port autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) met en concession domaniale:

**Une partie du quai dit « ALBRONNE » situé en bordure de quai à hauteur de la rue de la Bouvière à 7740 Pecq d'une superficie de 2062,125m<sup>2</sup> et d'une longueur de 117,50 m ( sur une superficie totale de quai de 4124,25m<sup>2</sup> et d'une longueur totale de 235 m) accessible par route et par la voie d'eau.**

Les conditions principales d'octroi de la concession sont :

- Durée de 30 ans ;
- Affectation du quai par le futur concessionnaire à une activité de transbordement et de stockage temporaire de matières et/ou marchandises ;
- Garantie du concessionnaire de transborder via la zone portuaire par voie d'eau au moins 95.000 tonnes/an ;
- Prix de la concession 4.770,62 €/an (index 01/2021) HTVA à payer par anticipation et trimestriellement ;
- Redevances de transbordement par voie fluviale : maximum 0,0542 €/tonne transbordée (index 01/2021) HTVA;
- Garantie à constituer dans le cadre de la convention de concession : 90.000 €/HTVA
- La zone de concession sera grevée d'une servitude de passage à destination du quai public.

Les candidats peuvent obtenir, par demande écrite auprès de Monsieur VANMUYSEN, toutes informations complémentaires ainsi que la copie des documents utiles pour faire offre. ([info@le-paco.be](mailto:info@le-paco.be)).

L'offre contient une identification précise du candidat, des activités de transbordement et stockage temporaire.

Les offres seront appréciées au regard de l'activité projetée (I) ainsi que du tonnage minimum annuel qu'il s'engage à transborder (II). Le PACO se réserve la liberté de négocier les offres, sans qu'il ne s'agisse d'une obligation.

Les offres doivent être communiquées pour le **29 janvier 2021 à 12h00** au plus tard, soit en main propre, soit ou par courrier recommandé, à la SCRL PACO, rue Mercure, 1 à 7110 LA LOUVIERE.